

Humanité. Citoyenneté. Démocratie

Le socialisme exclut les moyens qui l'excluent

« Comment osez-vous faire passer quoi que ce soit avant un homme ? » (W. Whitman, Américain démocrate et poète, 1819-1892).

Ouvrière chez Régley, textile, Jacqueline Collard fait 313.200 gestes par mois pour gagner 3.000 F. Intolérable, dit-elle, au temps où les hommes vont sur la Lune. Mais pour les dames qui achètent leurs bijoux chez le diamantaire Bokassa, pour les messieurs qui jouent des millions à la roulette en une nuit, l'intolérable c'est que Jacqueline proteste. Et surtout qu'elle lutte pour une société plus humaine. Elle est membre d'un parti pour qui les chants désespérants ne sont pas les plus beaux et qui oppose les exigences d'une réelle démocratie à la pratique des politiciens de tous bords. « Votez pour nous, nous nous chargeons du reste ! » Ce que nous voulons, nous, c'est que l'opinion commune se délie d'une telle représentation de la politique. Non, toute politique n'est pas batelage et duplicité, manipulation, sournoise confiscation de la souveraineté populaire. Une autre politique est possible, dépeignée, transparente. Celle d'un peuple disposant du pouvoir de choisir, de décider, d'agir, de contrôler ; du pouvoir de créer.

L'aspiration de tout individu à une pleine disposition de soi, cette aspiration de nos jours si vive, ne peut s'accomplir que par l'essor de la démocratie. Ce grand appel de la démocratie, les commissaires de la Trilatérale aimeraient l'étouffer. Car il met en question leur classe, leur puissance, leurs privilèges. Telle est la motivation de ceux qui s'octroient le droit d'être le droit de vote à des milliers de citoyens français. Ah ! si Giscard avait faculté de désigner les électeurs comme il choisit ses ministres ! Combat d'arrière-garde... Ce qui est à l'ordre du jour, à l'ordre du siècle, ce n'est pas l'apartheid ouvrier. C'est une floraison nouvelle de la démocratie, c'est l'éveil à de nouvelles formes de citoyenneté.

Fraternité - Liberté

Une grande bataille est engagée pour arracher l'entreprise au despotisme patronal, pour assurer aux producteurs associés la maîtrise humanisante des richesses qu'ils créent, des conditions, de l'organisation et des finalités de leur travail. Et pour que tout individu s'ouvre aux sources du savoir, aux forces d'acculturation qu'une démocratie socialiste délivre et régénère. Démocratie avançante ; invention continue.

Marx disait que la Commune de Paris voulait être la « reprise par le peuple et pour le peuple de sa propre vie sociale ». A une autre échelle et dans des conditions bien plus favorables, n'est-ce pas un projet comparable qui nous conduit à l'autogestion socialiste ? S'il s'agit simultanément d'humaniser le lien social et de libérer l'individu ; l'autonomie de chacun et la fraternité communautaire naissent et se confirment d'un même mouvement...

On aurait tort de penser — matérialisme historique mal entendu — que la démocratie n'est qu'une codification de l'acquis, un jeu de procédures incapables de peser sur l'évolution des forces sociales qui s'affrontent. Comme si la démocratie n'avait qu'un rapport incessant aux essentielles réalités de notre temps. Les mutations du travail et du savoir, les antagonismes d'une société en crise, le combat pour une appropriation civilisatrice des produits du développement humain, tout cela fait germer l'exigence démocratique. Contre ceux qui défont la France « maille à maille », les points de résistance et d'ancrage se multiplient, les pôles d'innovation, les feux où un peuple s'éclaire, les foyers où la nation se ressource.

Droits de l'homme et socialisme

Démocratie, « pouvoir du peuple » ? Oui, mais le sens du vieux mot se régénère quand les peuples découvrent que leur pouvoir est bien plus grand qu'ils ne croyaient et que l'histoire est leur œuvre. Voilà pourquoi la solution des problèmes du développement du socialisme, ou de ses retards, exige de plus en plus l'intervention d'un peuple majeur. C'est l'essence de toute société socialiste qui s'exprime dans « l'exigence démocratique dont le socialisme est porteur ». Et c'est en raison du rôle universellement émancipateur du prolétariat révolutionnaire que, dès le « Manifeste », Marx et Engels invitaient les communistes à prendre partout la tête des combats pour la démocratie.

Il y a longtemps, G. Marchais l'a rappelé (1), que liberté, égalité, fraternité ont changé de camp. La France sous Giscard devient une « terre de répression contre les militants ouvriers » (2). Reagan exclut F. Castro du palmair des droits de l'homme pour y inscrire Batista, l'ex-dictateur de Cuba. Que tout enfant cubain ait un droit effectif à l'école, à la santé, ça n'intéresse pas le chef du « monde libre », ou ça le dérange. Qu'en pense F. Mitterrand, qui déclarait il y a peu : « Nous sommes dans le camp des

droits de l'homme et des Etats-Unis » ? Et voici le général Haig : la question prioritaire, ce n'est pas les « droits de l'homme », c'est la guerre au « terrorisme », façon de condamner (comme jadis Hitler) le combat des peuples pour être maîtres chez eux (3).

Le projet des anciens philosophes — que tout homme soit un citoyen du genre humain — c'est le mouvement ouvrier et le socialisme vivant qui lui donnent corps. Ainsi s'est considérablement étendu le champ des droits de l'homme. Ainsi ont été préservés ou reconquis des droits proclamés et violés par la bourgeoisie. Notre action pour l'universel respect des droits de l'homme est donc animée par l'inspiration fondamentale des communistes. Y compris lorsque nous protestons contre la méconnaissance de ces droits dans un pays socialiste. Comment pourrait-il y avoir conflit entre citoyenneté socialiste et droits de l'homme ? S'y résigner serait oublier, au détriment du socialisme, que chacune de ses victoires sert à la fois les intérêts d'un peuple et ceux de l'humanité. Ce serait oublier tout ce que la charte des Nations Unies (1946) doit aux sacrifices consentis par l'Union soviétique dans la guerre pour libérer les peuples du fascisme. Que, dans tout pays socialiste, la rigoureuse obligation de légalité vaille pour chaque citoyen comme pour l'Etat, nous le comprenons d'autant mieux, que nous savons le mal causé au socialisme par le mépris des lois. Mais il n'est pas nécessaire de croire aux dieux, comme Antigone, pour estimer, avec Marx et Engels (4), que le droit ne s'enferme pas dans un corps de lois. Sinon, tout recours contre une injustice légale ou une injustice loi serait illégitime. Et la vie montre (par exemple le débat populaire qui précède l'adoption de la nouvelle Constitution soviétique) que les transformations d'une société socialiste appellent ou supposent un progrès de sa législation.

L'histoire du droit est traversée par la lutte des classes. Le combat pour l'universelle reconnaissance de l'humain en tout individu est organiquement lié à celui de la classe ouvrière et de ses alliés contre toute forme d'exploitation et d'oppression. La logique de ce combat nous fait obligation de récuser la thèse selon laquelle la répression stalinienne fut le « prix » à payer pour édifier le socialisme. La pratique et les conceptions condamnées par le XX^e Congrès du PCUS ne furent pas la tragique rançon d'une œuvre

de progrès. Elles ont retardé la marche, obscurci le but. Les forces en lutte pour une société « où le libre développement de chacun est la condition du libre développement de tous » ne peuvent vaincre par des moyens qui les détournent de leurs fins. Le socialisme exclut les moyens qui l'excluent.

Utile Attali

C'est pour la bourgeoisie, c'est pour les privilégiés que tout est bon pour garder puissance et pouvoir. Pour assurer la « sécurité » et la « liberté » des profits, tout mensonge est autorisé, tout mariage permis. Et tout procès se justifie... Que ne ferait-on pas désormais pour n'avoir pas à discuter les arguments des communistes ? Un trait de la « démocratie française », façon Giscard, c'est la grande peur du débat public.

L'apprentissage de la démocratie et celui de la pensée rationnelle ont suivi des chemins souvent parallèles. Les grands théoriciens du démocratie sont des « rationaux », désarticulateurs de l'Etat. Mais, s'il y a un devoir démocratique de véracité, ce n'est pas J. Attali qui nous aide à le faire respecter. Il expose en son dernier livre que, dans l'univers des affrontements sociaux, le « vrai » n'est rien d'autre que le « discours utile à un groupe dans son combat pour la conquête du pouvoir ». Beau penseur et beau démocrate ! Pas neuve, cette absorption du vrai par l'utile... mais très « utile » au pouvoir giscardien, à tous les promoteurs du consensus à trois. N'ont-ils pas intérêt à persuader les travailleurs que les processus sociaux sont inconnaisables, qu'il est donc vain de chercher les causes de la crise et les moyens d'en sortir ? Et la fonction dévolue aux occupants des trois chaînes n'est-elle pas de faire écran entre les communistes et les questions que leurs compatriotes se posent ?

Mais plus les adversaires du changement fuient le débat public, plus ils fortifient notre volonté de l'imposer avec l'appui populaire et notre conviction que nous ne nous battons pas pour rien, que l'avenir commence maintenant.

(1) A propos du comité créé par le Parti communiste français pour la défense universelle des droits de l'homme.

(2) J.-C. Laroze, secrétaire confédéral de la CGT.

(3) Le signataire du « Testament de Dieu » (p. 60), B.-H. Lévy, condamné expressément le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

(4) « L'Idéologie allemande », Editions sociales, (p. 106).

L'Humanité 24 février 81